



BETTERAVES

Maladies du feuillage : la cercosporiose continue de progresser sur l'ensemble de la région.

COLZA:

Semis en cours.

Démarrage de la campagne d'observation en colza.

Limaces : installer les pièges dès le semis.

Altises : Positionner vos cuvettes jaunes dès le semis.

BETTERAVES

31 parcelles observées cette semaine.

Toutes les parcelles du réseau sont à 100% de couverture du sol.

BIOAGRESSEURS

Maladies foliaires



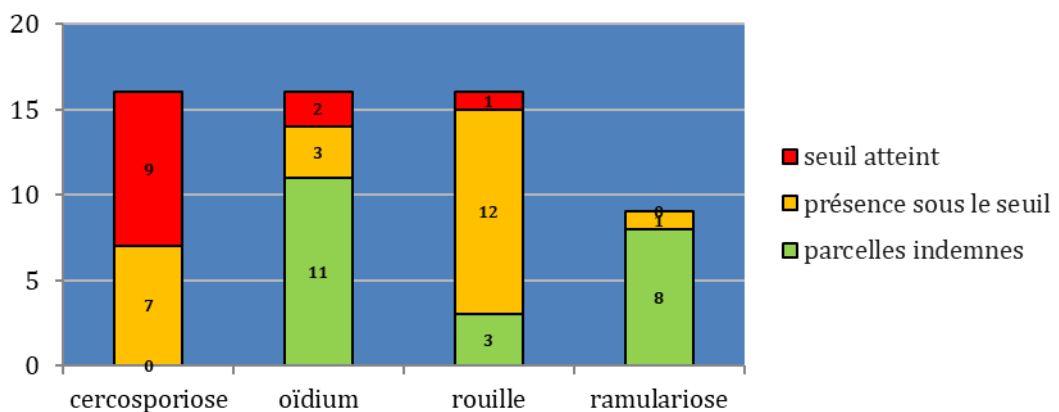
Situation des maladies foliaires de la semaine :

Les conditions météorologiques de la semaine dernière ont favorisé la progression des maladies foliaires. La cercosporiose, maladie dominante, et la rouille sont présentes sur la majorité des parcelles du réseau d'observation. L'oïdium et la ramulariose sont également observés.

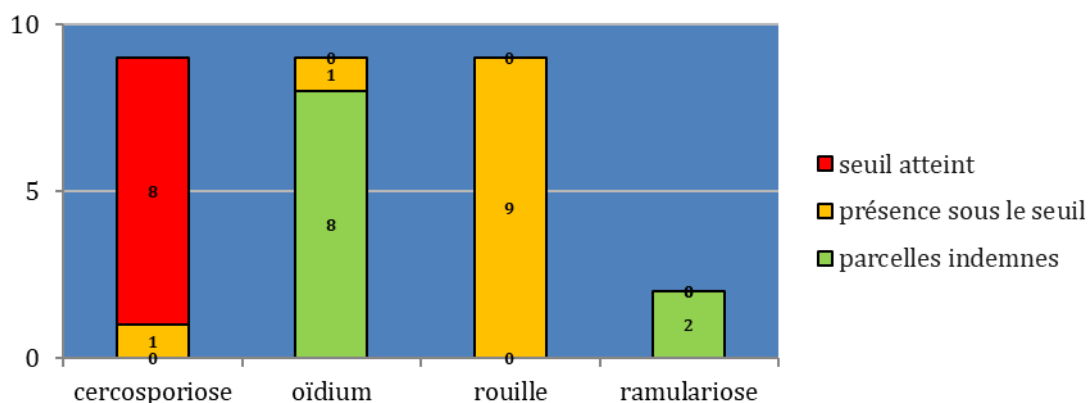
Cette semaine :

- ☞ **9 parcelles du réseau** ont atteint le seuil indicatif de risque cercosporiose, dont 2 en oïdium et 1 en rouille pour **une deuxième protection**.
- ☞ **8 parcelles du réseau** ont atteint le seuil indicatif de risque cercosporiose pour **une troisième protection**.

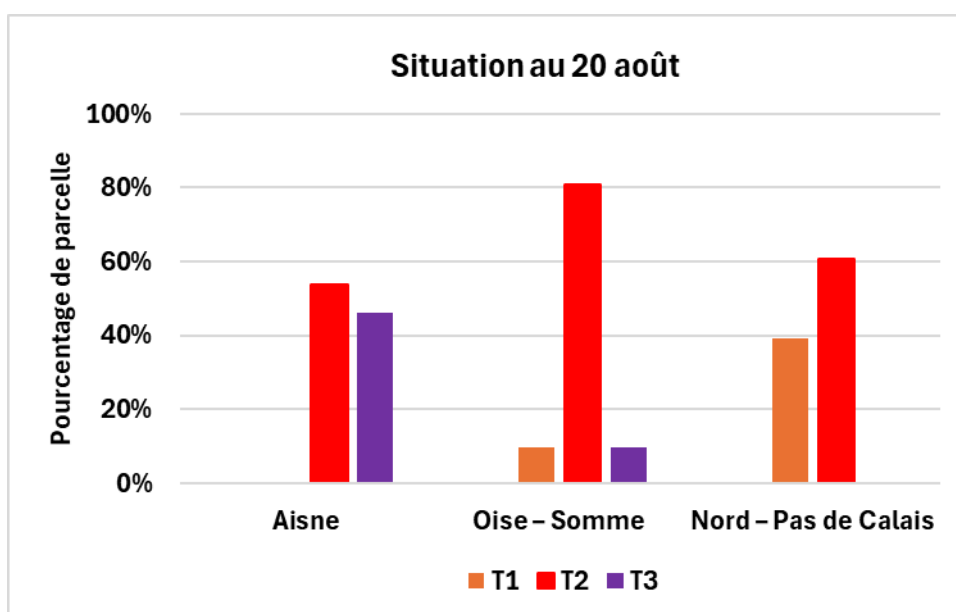
Analyse de risque après une protection



Analyse de risque après deux protections



Répartition régionale du niveau de seuil atteint



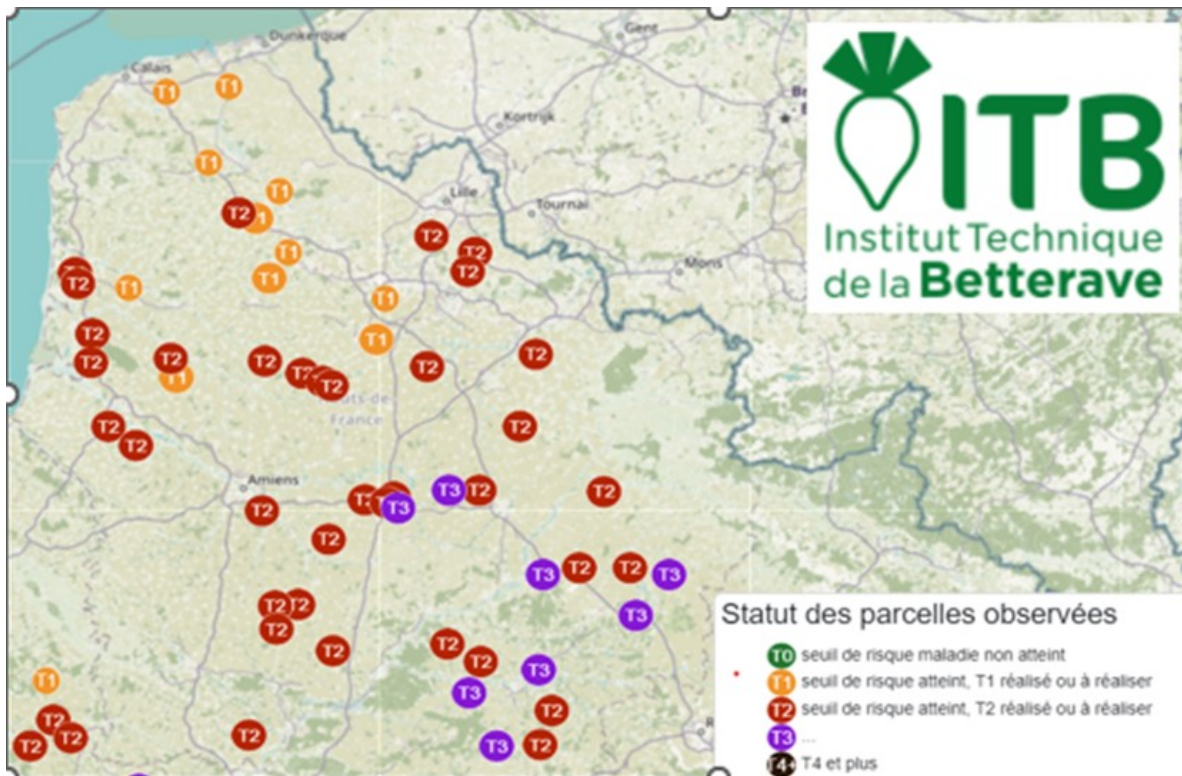
Cette semaine, avec l'évolution des maladies foliaires, **13 %** des parcelles observées dans le réseau ont atteint le seuil indicatif de risque pour une **troisième protection** notamment dans l'Aisne et la Somme et **66 %** des parcelles sont au seuil indicatif de risque pour une **deuxième protection**.

Seuils de déclenchement des traitements aux maladies du feuillage (% de feuilles avec symptômes)

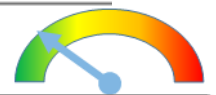
Maladies	Régions	T1	T2	T3
Début de la protection <u>avant</u> la mi-août				
Oïdium	toutes régions	15 %	30 %	30 %
Rouille	toutes régions	15 %	40 %	40 %
Cercosporiose	bordure littorale	5 %	20 %	25 %
	autres régions	1 ^{ers} symptômes	20 %	25 %
Ramulariose	toutes régions	5 %	20 %	25 %

Bordure littorale : « bande côtière de 100km »

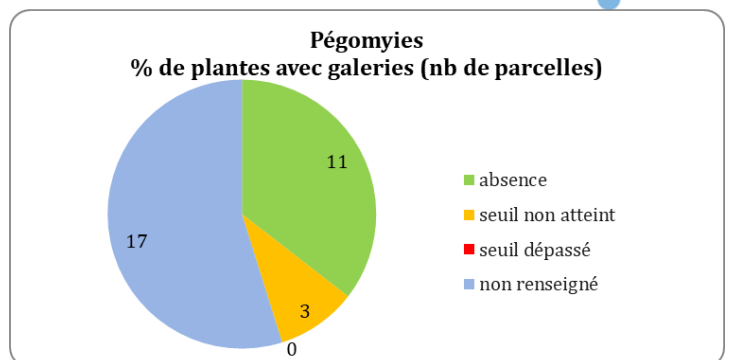
Pour rester informé de l'évolution des maladies, vous pouvez suivre l'OAD « Alerte Maladies », mis à disposition par l'ITB. Lien : <http://alerte.itbfr.org/maladies/>



Pégomyies



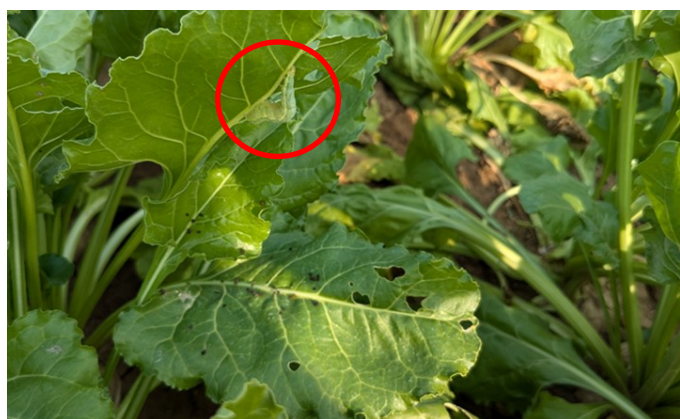
La présence de pégomyies reste faible. Elle est signalée sur 3 parcelles, sans atteindre le **seuil indicatif de risque de 50 % des plantes avec la présence d'asticots, à partir de la couverture du sol.**



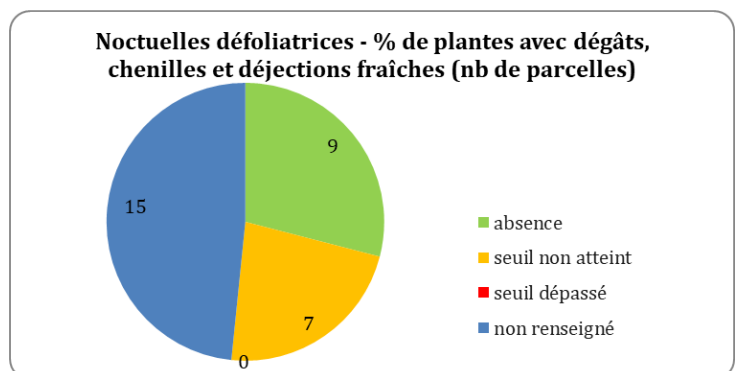
Noctuelles défoliatrices



La présence de chenilles de noctuelles défoliatrices diminue légèrement par rapport à la semaine précédente. Aucune parcelle n'a atteint le **seuil indicatif de risque de 50 % de plantes avec traces de morsures ou déjections récentes.**

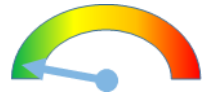


Noctuelle défoliatrice (photo ITB)



Jaunisse

Pas d'évolution de la jaunisse, quelques betteraves isolées avec symptômes.



Jaunisse (photo ITB)

Mildiou

Quelques ronds pouvant s'apparenter à de la jaunisse sont visibles au sein de parcelles de betteraves, il s'agit de mildiou, favorisé par les conditions humides de ce début d'été. Les symptômes sont la présence des feuilles du cœur vert pâle, déformées, recroquevillées, gaufrées et épaisses. Un duvet gris est également présent sur celle-ci. Les feuilles extérieures (les plus âgées) sont jaunes.



Mildiou (photo ITB)

COLZA

Stade:

Une parcelle a été renseignée cette semaine : 1 dans l'Aisne, au stade semis (semis le 19 août).

Déclenchement des semis:

Les semis sont en cours sur la région. Les conditions sont actuellement favorables.

Vous trouverez ci-après un article de Terres Inovia sur la période de déclenchement des semis. Lien vers l'article : [cliquez-ici](#)

LIMACES: aucune observation en parcelle.

Evaluation du risque:

Pour évaluer au mieux le risque, il est vivement conseillé de positionner des pièges à limaces **dès maintenant** dans les parcelles où le colza sera semé. Pour cela, disposez 4 bâches de 0,25 m². Humidifiez-les, en ne mettant pas d'appâts (anti-limace). De préférence, disposez-les le soir et relevez-les le lendemain matin. Changez la position des bâches à chaque observation.



Piège à limaces
(M. Roux Duparque CA02- archives)

Le risque est à évaluer en fonction :

- Des **captures de limaces** dans les pièges. Cette semaine, les captures du réseau BSV n'ont montré aucune capture
- Des conditions humides des dernières semaines ont pu être favorables au risque limace. Les températures très élevées de cette semaine vont ralentir leur action.
- De la **dynamique du développement** du colza : les attaques sont davantage problématiques à un stade jeune (levée-cotylédons) ou sur des colzas peu poussants (semis en mauvaises conditions, froid, phyto, repousses, pailles...).
- Des **principaux facteurs agronomiques et niveau de risque à priori** (cf tableau ci-dessous).

Facteurs agronomiques	Risque	Commentaires
Type de sol		
Sable	Moyen	
Limon	Elevé	
Argile	Très élevé	Souvent plus motteux, moins compact et plus humide
Gestion des résidus		
Exportation des résidus de récolte	Faible	
Présence importante de résidus	Très élevé	Favorable à la multiplication (abri source de nourriture et d'humidité)
Travail du sol		
Labour	Faible	Enfouissement des pontes
Déchaumage	Très faible	Destruction des œufs par dessèchement
Semis direct	Très élevé	Souvent lié à la présence d'un mulch
Roulage	Faible	Réduction des interstices
Qualité des semis		
Lit de semences pailleux	Elevé	Conserve l'humidité et permet l'alimentation des limaces
Motteux	Elevé	Abri pour les limaces

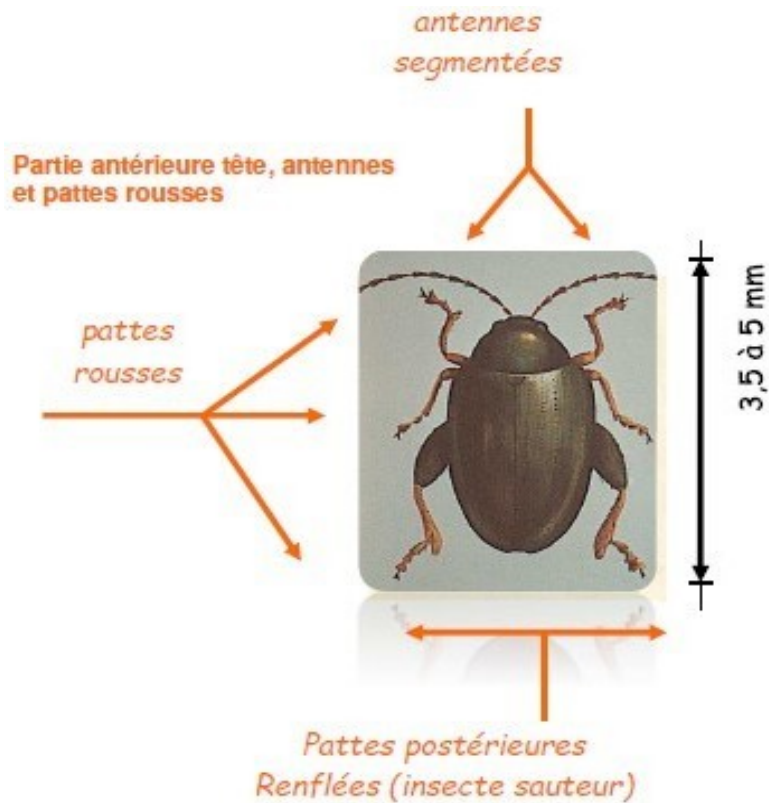
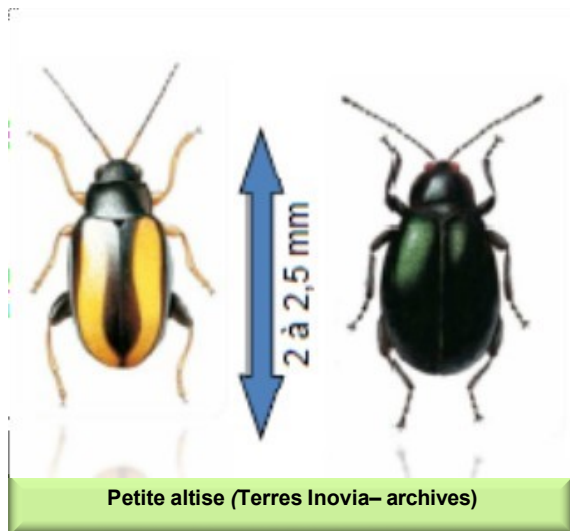
- De la **présence d'auxiliaire** : limiter les interventions chimiques au strict nécessaire afin de les préserver.

Période de risque: depuis la levée jusqu'au stade 3-4 feuilles du colza.

ALTISES ADULTES: installer les cuvettes jaunes dès le semis.

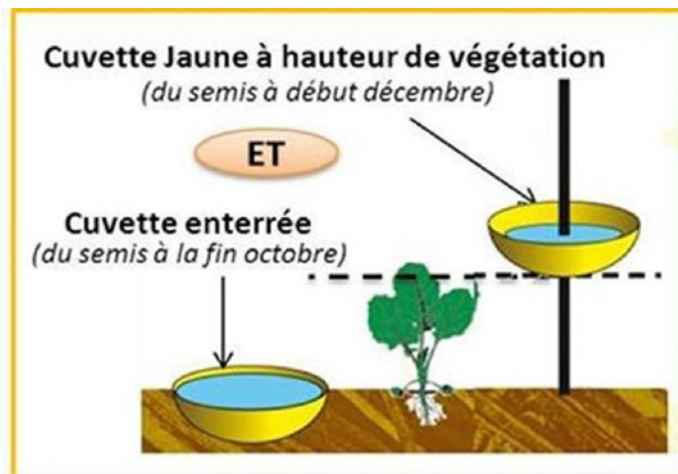
On rencontre 2 types d'altises sur colza:

- **La grosse altise (altise d'hiver) de 3 à 5 mm** : Le vol de la grosse altise est généralement déclenché par une remontée des températures au-delà de 20°C. Les données du BSV depuis 2009 montrent un pic régional de vols habituellement compris entre le 15 et le 20 septembre pour la grosse altise.
- **La petite altise (altise des crucifères) de taille réduite (2 à 2,5 mm)** : Les vols de petites altises sont généralement plus précoces, avec une fréquence et une mobilité moindre, et souvent localisés en bordure de parcelle (risque plus élevé sur une parcelle jouxtant un ancien colza).



Lorsque le colza sera semé, pensez à la cuvette jaune pour les altises :

- Disposez une cuvette enterrée dans le sol (pour capture de la grosse altise) **ET** une cuvette jaune qui suivra la hauteur de végétation (pour capture petite altise, tenthrède de la rave et charançon du bourgeon terminal principalement). Ces cuvettes doivent être disposées à environ 10 m de la bordure et dans la mesure du possible à proximité d'un ancien champ de colza.
- Remplissez les cuvettes avec environ 1 litre d'eau additionnée de quelques gouttes de mouillant (type liquide vaisselle, par exemple).
- Relevez vos cuvettes au minimum une fois par semaine. Renouveler l'eau régulièrement (conseil : mettez un bidon non coloré à proximité).



Seuil Altises : 80% des pieds avec morsures ET 25% de surface foliaire détruite*

* Plus que le seuil, la vitesse d'accumulation des dégâts et la vitesse de croissance de la culture sont les critères à prendre en considération, quasiment au jour le jour pour bien appréhender le risque

AUTRES RAVAGEURS :

Aucun dégât d'**oiseaux** observés sur les parcelles semées.

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture et le ministère chargé de l'écologie, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.

Directeur de la publication : Laurent Degenne - Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Hauts-de-France.

Animateurs filières et rédacteurs : Céréales : M. Lheureux - Chambre d'Agriculture de la Somme, T. Denis et E. Gagliardi - Arvalis Institut du Végétal, C. Sagnier - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais. Colza : C. Sagnier - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais, M. Roux Duparque - Chambre d'Agriculture de l'Alsace, N. Latrave - Terres Inovia. Maïs : V. Duval - Fredon Hauts de France. Protéagineux : H. Georges - Chambre d'Agriculture de la Somme. LIn : H. Georges - Chambre d'Agriculture de la Somme.

Betteraves : O.Ley, Y. Debeauvais, F. Courtaux - ITB, C. Segnier - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais.

Avec la participation de : ACTAPPRO, AGORA, Agro-Vision, ARVALIS Institut du végétal, ASEI 02, BASF, Bayer Cropscience, CALIPSO, CAPSEINE, CERESIA, CER 60, CETA de Ham-Vermandois, CETA des Hauts de Somme, CETAs de l'Alsace, Chambres d'Agriculture des Hauts de France, Chambre d'Agriculture d'Ile de France, COMPAS, Coopérative de Billy-sur-Thérain, Ets Biz, Ets Bully, Ets Charpentier, Florimond Desprez, FREDON Picardie, Groupe Carré, INRA, Institut de Genève, IREO de Flixecourt, ITS Nord-Pas de Calais, ITS 02, ITS 50, ITS 60, Jourdain, KWS, La Flandre, L.A. Linière, LEGTA de l'Oise, Lyode Agro Environnemental Tilloy les Horfaines, Nord Wagoce, NORIAF, PHYTEUROF, Saint Louis Sucre, SANATERRA, SARL LINEA, SETA de Bapaume, Soufflet Agriculture, Ternovéo, Tereco, Terres Inovia, TEXTILIN, UCAC, Unéal, Union de la Scarpe, Valfrance, Van de Bilt, Vanderhave, Van Robaeys Frères, Vasekon, VIVESCIA, M. Collin, M. Derouère, Bertrand Coustenoble, Marc Delaporte, Frédéric Garache, Vincent Guyot, Jean Marie Ratai, Benoît Vandaele, Hervé Vanderhaeghe, Mme Christine Machu (EARL du moulin de pierre).

Coordination et renseignements : Aurélie Albaut - Chambre d'Agriculture de la Somme, Samuel Bueche - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais

Mise en page et diffusion : Christine DOUCHET et Sylvie CAVEL - Chambre d'Agriculture de la Somme

Publication gratuite, disponible sur les sites Internet de la DRAAF Hauts-de-France et des Chambres d'Agriculture Hauts-de-France

Avec la participation de :

